



## Rapid'Info CSE des 24 et 28 novembre 2022

Avant ouverture de ce CSE, la CGT a fait lecture [d'une déclaration](#).

### Activités Sociales et Culturelles

Les élus ont voté à l'unanimité une délibération qui vise à délivrer une prestation exceptionnelle "Noël 2022" sous forme de C'Kdo pour les agents présents et payés à l'effectif de Pôle emploi des Pays-de-la-Loire au 30 septembre 2022 et leurs enfants de moins de 18 ans au 1er janvier 2022. Le montant attribué est de 80 euros par agent, et 20 euros par enfant.

### Contrats de professionnalisation GDD

La direction nous confirme que « bon an, mal an » près d'un tiers des collègues recrutés en Contrat de Pro GDD ne sont pas embauchés en CDI. De très nombreux collègues préfèrent quitter le contrat avant son terme ou refusent le CDI.

Pour la CGT, il y a bien un problème de formation « technique » (qui arrive souvent très tard), de planification sur des activités non maîtrisées. Les tuteurs sont débordés par leur charge de travail et leur temps de tutorat n'est pas planifié. A ce rythme, les meilleures volontés s'épuisent.

Quel gâchis ! La direction plaide « non coupable ». Ben voyons...

### Déploiement du CRI

La CGT a réaffirmé sa position contre l'individualisation de la charge de travail et de fait du CRI.

Au delà, chacun ne peut que constater une forte dégradation des conditions de travail de nos collègues GDD. L'individualisation n'a rien arrangé, notamment sur le report de charge en cas d'absence de courte ou de moyenne durée. La réforme d'assurance chômage aggrave la situation. Il n'y a pas un jour qui passe sans que les CRI aient un usager en pleurs au téléphone car il vient de constater que son ARE est amputée d'au moins 30%. Les menaces et agressions à l'égard des collègues se multiplient... Les effectifs insuffisants et l'absence de conseillers GDD à l'accueil n'arrangent rien.

### Evolution des seuils de constatation et de validation automatiques des trop-perçus

La DG a souhaité harmoniser les pratiques des différentes régions.

A l'heure où la Direction de PE insiste sur la proactivité, ce nouveau schéma de validation des TP va à contre-courant et génère de l'incompréhension voire de l'inquiétude chez les collègues GDD.

Avant cette évolution, les conseillers GDD étaient les garde-fous pour éviter au maximum les TP infondés. Demain, les courriers générés et envoyés seront « signés » par les collègues GDD alors même qu'ils n'auront pas pu vérifier le bien-fondé du TP.

La direction prend, encore une fois, le risque de dégrader la relation avec les usagers.

D'ailleurs, la CGT demande à la direction l'Admission en Non-Valeur (ANV) des TP issus d'erreurs PE.

Les usagers n'ont pas à pâtir de ces erreurs !

### Point d'information France Travail

La direction transmet les mêmes informations très parcellaires déjà disponibles un peu partout. Rien d'étonnant et de contestable pour la CGT, même si le projet ne peut que nous inquiéter au regard des orientations antisociales du gouvernement. (cf. [notre déclaration préalable](#)).

### Plan « sobriété énergétique »

La CGT a lu [une déclaration](#) sur ce point. Pôle emploi s'empare de ce sujet – sur injection gouvernementale - et avec comme principal objectif de faire des économies financières, sans se soucier de l'impact environnemental. Les km effectués par les courriers – qui passent tous par Lille – en sont une parfaite illustration.

### Point RH

La direction annonce 36,8 CDI « Equivalent Temps Plein » en plus pour la région. Pour autant, le « plafond d'emploi » CDI au niveau national baisse pour 2023. Même si la CGT pourrait se satisfaire d'une « transformation » de CDD en CDI, la précarité explose. 86 CDD ont encore été embauchés au mois d'octobre. Des arrivées et départs successifs de collègues précaires insuffisamment formés, de moins en moins de perspective de titularisation : pour la CGT c'est indigne d'un service public de l'emploi qui devrait être exemplaire !

A la demande des élus, un CSE extraordinaire concernant la situation de l'agence de Saint-Herblain aura lieu le lundi 19 décembre prochain.



Contactez la délégation CGT : [Syndicat.CGT-Paysdeloire@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CGT-Paysdeloire@pole-emploi.fr)

Les élus : Hugo Boistier, Géraldine Cotteceau, Cathy Montavon, Dimitri Magnier

La représentante syndicale : Laurence Day